

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU SOUS-BOIS
tenue le 2025-02-25 à 18 h 30 en présentiel**

Présences :

Roxanne Barrette, parent	Chantal Vallée, SDG
Michèle Ferland-Drolet, enseignante	Laurence Martin, professionnelle
Marie-Noëlle Ouellet, parent	Ariane Forget, enseignante
Isabelle Savard, parent	Chantal Racine, enseignante
Gilles-Philippe Harvey, parent	Elisabeth Ferland, enseignante
Pierre-Luc Noël, parent	Chantal Drouin, SDG

Absence motivée : Jean-François Paré, parent

Absence non motivée : Aucune

Participait également : Françoise Taché, directrice

1. VÉRIFICATION DU QUORUM

La direction, Mme Françoise Taché constate que le quorum requis par la loi est atteint et souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposition no CE-24/25-508– Adoption de l'ordre du jour du 2025-02-25

1. Vérification du quorum et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 2024-12-10
4. Suivis au procès-verbal du 2024-12-10
5. Parole au public

Décisions

6. Approbation des modifications à l'horaire lors des activités d'accueil des futurs élèves du préscolaire
7. Adoption du budget de mi-année de l'école
8. Approbation des règles de régie interne du service de garde
9. Adoption des critères de sélection de la direction d'école

Discussion

10. Projet gym extérieur
11. Consultation pour les règles de fonctionnement du CA du Centre de services scolaire

Informations

12. Membres de la communauté
13. Communications
 - a) De la présidente
 - b) De la direction
 - c) Du représentant au comité de parents
 - d) De la responsable du service de garde
 - e) De l'équipe-école

14. Questions et commentaires des membres
 - Inscription aux pédagogiques du service de garde
15. Varia
 - a) déneigement
 - b) opération tournesol
 - c) concours subvention
16. Prochaine rencontre
17. Levée de l'assemblée

Madame Ouellet propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2024-12-10**

Proposition no CE-24/25-509 - Adoption du procès-verbal du 2024-12-10

Monsieur Harvey propose d'adopter le procès-verbal du 10 décembre 2024 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

4. **SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 2024-12-10**

Point 7: adoption de la grille-matières. La grille-matières est conforme pour le moment. Des ajustements seraient à prévoir pour augmenter le temps consacré aux arts plastiques au 1er cycle et en CCQ au 2e – 3e cycle. Un retour est à venir des services éducatifs.

Point 10: Planification des rencontres de bulletin: À la suite de la consultation auprès des enseignants, la majorité des enseignants offrent des plages durant la journée pédagogique en disponibilité pour des rencontres de parents. La rencontre de bulletin peut avoir lieu avant la parution du bulletin, mais le parent devrait avoir eu accès à des traces (évaluations).

5. **PAROLE AU PUBLIC**

Aucun.

6. **APPROBATION DES MODIFICATIONS À L'HORAIRE LORS DES ACTIVITÉS D'ACCUEIL DES FUTURS ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE**

Proposition no CE-24/25-510 – Approbation des modifications à l'horaire lors des activités d'accueil des futurs élèves du préscolaire

L'accueil de nos futurs préscolaires aura lieu le 5 juin prochain.

Madame Barrette propose d'approuver les modifications à l'horaire lors des activités d'accueil des futurs élèves du préscolaire

Approuvées à l'unanimité

7. **ADOPTION DU BUDGET DE MI-ANNÉE DE L'ÉCOLE**

Proposition no CE-24/25 -511 – Adoption du budget de mi-année de l'école

Mme Taché nous informe des montants devant être remboursés en mars prochain en raison des demandes ministérielles. Mme Taché nous informe de montants supplémentaires octroyés à l'école. L'école tend à maintenir un équilibre budgétaire.



Mme Taché nous informe qu'il n'y aura pas de coupure dans le service direct à l'élève.

Madame Ferland-Drolet propose d'adopter le budget de mi-année de l'école tel que présenté
Adopté à l'unanimité

8. **APPROBATION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU SERVICE DE GARDE 25-26**

Proposition no CE-24/26 -512 – Approbation des règles de régie interne du service de garde 25-26

Madame Chantal Drouin, présente les modifications pour la prochaine année scolaire

Deux changements pourraient être envisagés:

- Heure d'ouverture. Actuellement, le SDG ouvre à 6h45. Nous questionnons la possibilité de modifier l'heure d'ouverture du SDG à 7 h 00. L'impact de ce changement est questionné en fonction de l'intérêt de l'enfant, pour leur développement affectif. Est-ce qu'il serait bénéfique pour les enfants d'arriver au SDG pour 7 h 00, considérant que 6 h45 nous apparaît tôt? Nous constatons que plusieurs enfants passent de longues journées à l'école. Une grande partie des écoles de notre CSS ouvrent à 7 h 00.

Décision approuvée à l'unanimité, pour l'intérêt des élèves et se conformer à la majorité des écoles.

- Changement des heures d'ouverture du SDG lors des tempêtes: Il fut décidé par le CSS que le SDG soit ouvert de 8 h 00 à 17 h 00. Actuellement, le SDG ouvre à 6h45 et ferme à 18 h 00 lors des journées tempêtes.

Madame Forget propose d'approuver les règles de régie interne du service de garde telles que présentées
Approuvées à l'unanimité

DISCUSSION

9. **CRITÈRES DE SÉLECTION D'UNE DIRECTION**

Changement:

- Critère #1: Que la direction soit nommée pour une période **d'au moins 4 ans** pour nous permettre une meilleure stabilité.

Monsieur Noël adopte les critères de sélection d'une direction avec la modification apportée
Adoptées à l'unanimité

10. **PROJET GYM EXTÉRIEUR**

Une compagnie, Atmosphère, réalise des travaux pour des cours extérieures. Une évaluation rapide a été faite : 125 000 \$ pour cette année. Des coûts plus élevés seraient à prévoir pour l'an prochain.

La possibilité d'obtenir des dons auprès d'entreprises locales est discutée. Une demande à Desjardins serait à envisager de même qu'à la Fondation des Premières-Seigneuries.

Réaliser un sondage auprès des jeunes filles de l'école est proposé ainsi que la sollicitation de Mme Isabelle Paquet, enseignante d'éducation physique, pour sa participation au projet. Une soumission devra



être faite selon le choix des modules et les travaux à réaliser pour ensuite approcher de potentiels donateurs.

11. **CONSULTATION POUR LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU CA DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE**
Les points conviennent aux membres du C.É.

INFORMATION

12. **MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ**
Aucun.

13. **COMMUNICATIONS**

a) De la présidente :

- a. Un bon coup à Mme Émilie: Le visuel de l'info-parent qui a été grandement amélioré, ce qui le rend davantage attrayant.
- b. L'affiche demandant de respecter l'horaire de stationnement qui a été mise en place au bureau des départs du service de garde est une belle idée.
- c. M. Harvey nomme un bon coup de Mme Marthe au SDG pour le remplacement de Mme Nathalie : belle gestion des départs et arrivées.

b) De la direction : Collaboration des parents pour les conflits sur la cour / gestes de violence: comment on traite la situation et la communication aux parents?

- Madame Taché nous informe de la façon dont nous gérons ces situations. Lorsque requis, l'équipe-école communique avec les parents. Mme Taché nous invite à une plus grande collaboration lors de ces situations. Elle invite les parents à communiquer avec l'équipe-école afin de valider l'information reçue de leur enfant. Elle explique la mise en place des protocoles pour intimidation ou violence à caractère sexuel. L'équipe-école a le souci de répondre aux préoccupations des parents.

c) Du représentant au comité de parents: Mme Ouellet nous informe que le dernier comité (22 janvier) a porté sur les violences à caractère sexuel. Un sondage est requis pour évaluer le bien-être des élèves. Lors d'un événement, les informations sont consignées dans un dossier collectif numérisé, dont le protecteur national de l'élève peut avoir accès et seulement quelques membres de l'équipe-école (direction, TES).

d) De la représentante du service de garde:
Aucune information.

e) De l'équipe-école :
Aucune information.

14. **QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES**

Inscription aux pédagogiques du service de garde : Mme Savard questionne l'accès aux informations en lien avec l'inscription des enfants au SDG lors des journées pédagogiques. Mme Savard se dit soucieuse de ne pas solliciter la responsable du SDG pour valider l'inscription de ses enfants et se questionne si d'autres familles se trouvent dans cette situation. Elle se demande la façon de faire pour simplifier l'accès à cette information. Il est suggéré d'enregistrer les réponses dans le Google Forms lors des inscriptions.

15. **AUTRES SUJETS (Varia)**

- a) Déneigement : M. Noël se demande quelle est la compagnie en charge du déneigement du trottoir de l'école. Il s'agit de la compagnie ESSA. Une insatisfaction est nommée. La possibilité de soulever nos insatisfactions au CSS est suggérée.
- b) Opération tournesol : Mme Ferland-Drolet demande l'autorisation pour un projet auprès des élèves du préscolaire, soit de semer des tournesols pour ensuite les remettre aux familles et demander un don de 5\$ qui sera remis par la suite à Opération Enfant Soleil.
- c) Mme Barrette partage son implication au sein de son entreprise pour le Grand défi Pierre Lavoie. Des écoles seraient ciblées pour recevoir une subvention provenant de son milieu de travail. Mme Barrette va nous transmettre plus de renseignements sur les implications requises par le milieu scolaire. Il pourrait s'agir d'une belle contribution à notre projet de Gym extérieur.

16. **ADOPTION DE LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Proposition no CE 24/25-513 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Ouellet que la séance soit levée à 8 h 32.

Adoptée à l'unanimité


Laurence Martin
Secrétaire


Isabelle Savard
Présidente


Initiales du président
Initiales du secrétaire

